

## 13 Inclure des clauses relatives aux performances énergétiques et environnementales dans le PLU

- Retenue  
 Non retenue  
 Cloturée

Créée le : 01/12/2012

MAJ le : 06/02/2013

Par : service environnement

Thème

Qualité de vie et lien social

Axe

Une « ville à la campagne » pour des habitants soucieux de leur cadre de vie

Objectif

Favoriser une meilleure intégration des nouvelles constructions dans l'environnement.

### Fiche signalétique

Actions liées :
Délai : Moyen terme
Début : 02/01/2013
Fin : 31/12/2015
Proposée par : les citoyens
Cibles : les pétitionnaires de PC
Pilote interne : Responsable du pôle aménagement
Techniciens : Responsable adjoint aux directeurs des ST
Pilote externe : CAUE / Personnes Publiques Associées (PPA)
Elu référent : Le Maire
Services concernés : Pôle Aménagement
Partenaires financiers :

### Observations

Cette action sera de fait mise en place par la réglementation thermique 2012 (RT2012).

### Résultats attendus

Augmentation des constructions écologiques

### Avancement global

En cours, dans les temps

### Description détaillée

Mettre en œuvre une modification du PLU permettant d'imposer aux projets une meilleure prise en compte de l'environnement

### Finalités

- Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations
- Dynamique de développement suivant des modes de consommation responsables

### Indicateurs associés

Nombre de permis de construire pour des constructions écologiques

### Budget global (en TTC)

sans objet